



Moniteur métrique

Vol. 6 No. 7

Commission du système métrique Canada

1979-07

Port de retour garanti, 240, rue Sparks, Ottawa K1A 0H5

ISSN 0700-2408

Le U.S. Metric Board adopte une résolution visant la vente de l'essence au litre

Voici le texte d'une résolution adoptée par le U.S. Metric Board lors de sa réunion à Boston le 21 juin, sur la conversion des stations services du gallon au litre.

"L'industrie de la vente au détail de l'essence a manifesté son consentement à vendre l'essence au litre. De nombreux états ont pris des mesures en exigeant ou en recommandant la vente au litre. Par conséquent, le U.S. Metric

Board est d'avis que le moment est opportun pour l'élaboration d'un programme planifié, coordonné et volontaire de la vente de l'essence au litre. Le Board encourage tous les intéressés à participer au processus de planification. Il souligne la nécessité de bien renseigner le public sur la vente au litre. Sans cette mesure, l'utilisation du litre se fera à l'aveuglette, ce qui entraînera la confusion chez le

public, des résultats disparates et l'annulation des avantages positifs en matière de coût qu'un programme planifié et coordonné à l'échelle nationale offre."

La plupart des 1.5 million de pompes à essence ne peuvent calculer le prix de l'essence lorsque celui-ci dépasse 99.9 cents le gallon et devront être changées lorsque les prix dépasseront ce

point — ce qui semble maintenant certain.

En Californie, la division des poids et mesures de l'état a déjà commencé à coordonner la conversion du gallon au litre. Un sondage effectué auprès des grandes sociétés de l'industrie de l'essence a révélé qu'une très nette majorité favorise la conversion au litre comme la solution la moins

coûteuse.

Le directeur exécutif du U.S. Metric Board, Malcolm O'Hagan, a déclaré que la conversion des pompes au litre indique clairement que l'usage accru du système métrique peut être accompli en procurant des avantages économiques et en ne causant que des dérangements mineurs aux consommateurs.

Le secteur des mines en vedette lors d'une réunion intergouvernementale

Le rapport suivant a été préparé par M. Carl Rockburne, gérant de plans sectoriels, CSMC, Secteur 4.01, Mines, et présenté lors de la réunion du Comité intergouvernemental de la conversion au système métrique (CICSM) qui avait lieu à Dawson, Yukon, en juin dernier.

L'industrie minière est de par sa nature une industrie très conservatrice située dans les régions éloignées du Canada. Elle achète de plusieurs industries de nombreux produits finis et vend principalement un produit en vrac, à divers stades de transformation, à un nombre restreint de clients industriels.

L'industrie est réglementée par le gouvernement fédéral, mais surtout par les gouvernements provinciaux. Il y a un manque d'uniformité dans les règlements provinciaux sur les mines. Par conséquent, il a été déterminé au départ, que la conversion des lois et règlements touchant l'industrie minière est d'une importance critique si l'industrie veut respecter sa date-cible de janvier 1981 pour la conversion de ses opérations externes.

On a souligné qu'aucune modification ne serait apportée aux biens de production, aux édifices en surface, etc.; de même, aucun équipement de transformation ne sera remplacé tant qu'il sera utilisable. En outre, il a été affirmé que si on ne planifie pas la conversion, il en résultera des coûts élevés et de la confusion au sein des industries desservies par les entreprises minières.

Par conséquent, les objectifs de conversion de l'industrie minières sont les suivants:

- établir des moyens par lesquels les opérations externes se feront en grande partie en unités SI dès le début de 1981 et seront synchronisées avec celle des autres secteurs de l'économie afin de réduire au minimum le coût de conversion de l'industrie;
- fournir les lignes directrices aux entreprises individuelles

pour les aider à planifier leur conversion interne.

On est entré en communication avec les diverses provinces au sujet de la conversion des lois et règlements miniers provinciaux. Le secteur a présenté:

- le plan sectoriel lors de la Conférence des ministres provinciaux responsables des mines, tenue à Québec en septembre 1977;
- un mémoire lors de la conférence des ministres provinciaux responsables des mines en septembre 1978 (voir page 5). Ce mémoire fut présenté par M. N. Collison de la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson, président du sous-comité de la législation sur les mines, par M. W. O'D. Costello, de l'Association minière du Canada, et par M. H. Heale, de la société INCO Metals, co-président du Secteur 4.01 — Mines.

(À la page 5)

À propos du CICSM

Le Comité intergouvernemental de la conversion au système métrique (CICSM) est formé de représentants de chaque province et territoire du Canada, du Conseil canadien des normes, du Comité interministériel de la conversion au système métrique et de la Commission du système métrique Canada.

Le CICSM se réunit régulièrement afin d'échanger des renseignements sur l'état d'avancement de la conversion au système métrique au sein de chacun des organismes représentés.

Le comité reçoit également des rapports d'activité de chaque province et aborde les principaux domaines d'intérêt des provinces.

Le CICSM tient ses réunions dans les diverses provinces et territoires et vise à ce que l'échange suivi d'information aide tous les membres dans la mise en oeuvre de leur programme de conversion.



Courtoisie Gouvernement du Yukon

Exploitation minière de plomb et de zinc à ciel ouvert à la mine Cyprus Anvil à Faro au Yukon, à environ 400 km au nord-est de Whitehorse, où toutes les opérations se font en unités métriques.

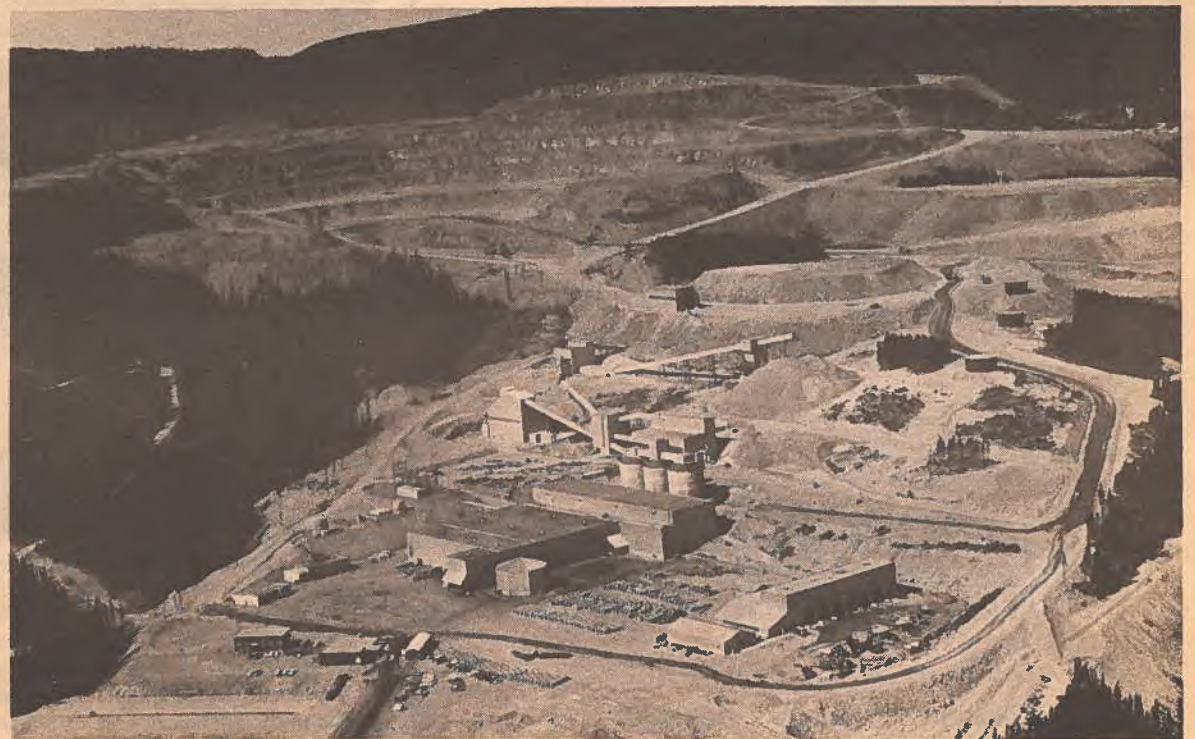


Photo Feature Four Ltd.

La mine Brenda, propriété de Noranda Mines à Toronto, exploite le cuivre et le molybdène, un agent d'alliage utilisé dans les gasoducs. Cette mine dans la vallée de l'Okanagan en C.-B.; opère complètement en unités métriques.

Le transport ferroviaire

Cet article est le onzième d'une série de dossiers illustrant les conclusions des diverses théories d'apprentissage jumelées à l'expérience pratique au Canada et dans d'autres pays qui effectuent la conversion au système métrique.

par P.C. Boire
Directeur exécutif
Commission du système métrique Canada

Malgré l'achèvement du plan sectoriel en 1977, les compagnies de transport ferroviaire du Canada signalent que, jusqu'en 1980, leur système de gestion des affaires ne peut accepter les données de connaissance de leurs clients en unités métriques seulement. Beaucoup de secteurs de l'industrie expédient ou reçoivent maintenant les marchandises en unités métriques et d'autres secteurs prévoient faire de même avant cette date. Les difficultés viennent du fait que les activités de transport ferroviaire du Canada sont presque entièrement coordonnées à celles des États-Unis parce que, dans ces deux pays, l'industrie ferroviaire utilise en commun un système de gestion des affaires informatisé. Il semble que l'American Association of Railways prévoit adapter son système informatique d'ici 1983.

Aux prises avec cet obstacle qui semble insurmontable, les compagnies de chemins de fer cana-

diennes ont adopté l'attitude de négocier avec les secteurs de l'économie canadienne et, après entente sur les modalités, d'accepter de manutentionner les biens inscrits sur les documents d'expédition en unités de mesure métriques et impériales.

On a terminé les négociations avec les secteurs du grain, des textiles, des produits chimiques, des engrais chimiques, du ciment, du pétrole et de l'industrie papetière. On a demandé aux représentants des secteurs de soumettre un nouveau modèle de connaissance dans lequel les deux unités de mesure figureront. En utilisant des pré-processeurs et des post-processeurs avec les ordinateurs des compagnies ferroviaires canadiennes, durant la période de transition où auront cours les unités jumelées, le secteur ferroviaire simplifiera les problèmes de beaucoup d'autres secteurs de l'économie.

Le mille n'attire plus personne — Gorman

Voici des extraits d'une causerie donnée l'an dernier par Dave Gorman à des publicistes pour pistes de courses.

Je ne fais pas de propagande pour la conversion au système métrique — non plus que les courses ne doivent servir à cette fin. Alors pourquoi en parler?

Nos écoles sont pratiquement toutes converties au système métrique et sous peu, les adolescents et les personnes dans la vingtaine ne sauront plus ce qu'est un mille, un pied ou toute autre mesure impériale. Si nous, dans le domaine des courses voulons attirer le "marché des jeunes", nous devons commencer à parler leur langage, et ils parlent de kilomètres et de mètres et non de milles, de verges et de pieds.

Au sujet de la langue, n'avez-vous jamais eu l'impression que le jargon créé pour les courses ne contribue qu'à confondre l'adepte éventuel? Si vous alliez à Woodbine cet après-midi et demandiez aux amateurs de courses ce que

représentent 6 furlongs, ils répondraient probablement "ça commence là-bas", et c'est tout ce que la plupart d'entre eux pourraient dire.

Je me demande donc parfois à qui nous nous adressons réellement, qui nous cherchons à impressionner avec des expressions comme furlong.

Dans l'histoire du monde, tout changement découle habituellement d'un grand besoin de le faire — en d'autres mots, ou en un mot, la motivation. Pourquoi alors laisser tomber notre mille sacré pour le kilomètre?

Je crois qu'il y a plusieurs éléments de motivation. Premièrement, n'y aurait-il pas lieu de réagir de façon positive avant que n'éclate une crise. Ce serait une motivation très importante; nous pourrions introduire un changement important sans devoir convoquer des réunions d'urgence partout au pays.

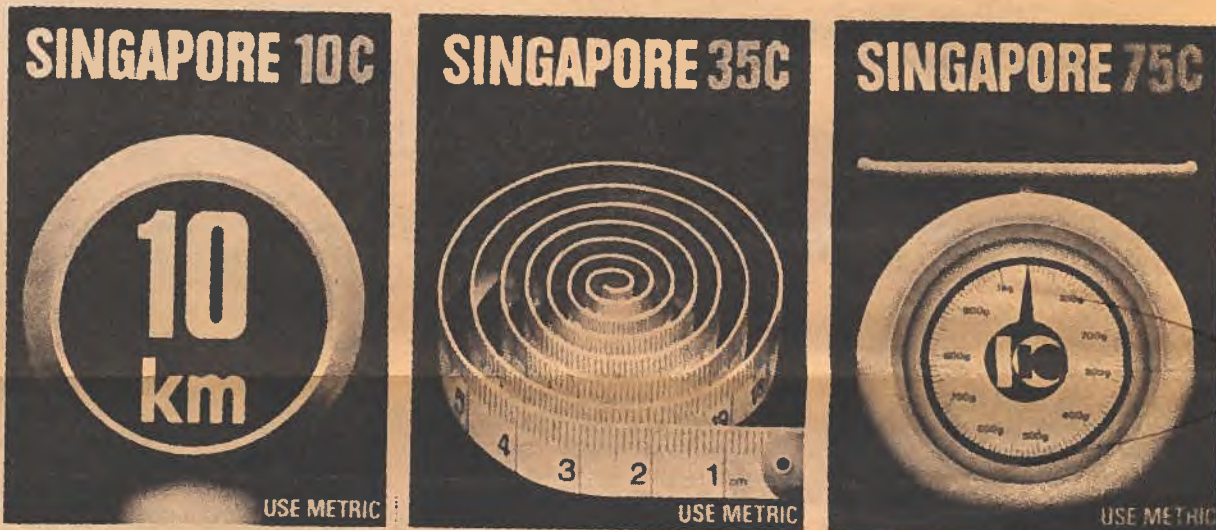
Si l'argent est source de motivation, considérons cet aspect à long terme.

L'adoption du système métrique devrait susciter de l'intérêt dans notre sport. On peut varier les distances — comme on le fait avec les pur-sang. Y a-t-il quelqu'un qui ne veuille pas connaître autant de succès que les pur-sang? Il y en a probablement quelques-uns, mais je ne peux imaginer une seule situation — en compétition — où les trotteurs réussissent mieux que les ambleurs. Dans la plupart des cas, ils réussissent moins bien.

Par conséquent, la motivation sous forme d'un intérêt accru et de profits plus élevés est là. Il faut simplement l'exploiter. Grâce à la conversion, nous créerons d'un coup un changement sain dans la nature même de notre sport et cela en soi doit être assez motivant. Les courses attelées connaissent leurs bons et mauvais cycles et la plainte que l'on entend le plus souvent lorsque les choses vont mal est que toutes les courses sont les mêmes. Voilà pour la philoso-

(À la page 6)

Des timbres-poste métriques à Singapour



Singapour a émis le 1979-02-24 dernier un jeu de timbres-poste afin de souligner les progrès de la métrisation.

La conversion au système métrique est essentielle et inévitable pour Singapour qui entretient d'étroits rapports commerciaux et industriels avec la plupart des pays métriques du monde.

Le Metrication Board de Singapour a été mis sur pied afin de guider, stimuler et coordonner les travaux du programme de métrisation du pays.

L'émission de ces timbres sur la métrisation marque la fin du programme de métrisation des secteurs publics et industriels et le début de la dernière étape de la conversion — la métrisation du commerce de détail.

Ces trois timbres-poste métriques de 10 cents, 35 cents et 75 cents mettent en vedette le kilomètre, le centimètre et le kilogramme. Ils nous rappellent d'utiliser le système métrique et que le système métrique a remplacé les systèmes de mesures impérial et traditionnel.

Des spécialistes des systèmes planifient la conversion du secteur



Le sous-comité sur les systèmes de gestion des affaires du Secteur 9.30, Services aux entreprises, s'est réuni à Dawson City (Yukon) en juin sous la présidence de M. Louis Desjardins de la Direction des systèmes du MAS — Québec. J.C. Stranart de S.P.M. Consultants de Toronto, président du comité intersectoriel sur le traitement des données, a présenté un rapport au Comité intergouvernemental de la conversion au système métrique. On a discuté de la conversion du matériel d'impression des données, des dates numériques, des marques décimales, de l'utilisation de la barre oblique, des programmes, des données historiques, du mécanisme d'échange de renseignements métriques et de la séparation des groupes de trois chiffres. De gauche à droite: A. Titeishi, Comité des normes du gouvernement fédéral; Judy Saunders, Bureau d'Information du Yukon; Ken Gordon, Digital Equipment Company of Canada; Rob Fuller, Gouvernement du Yukon; Louis Desjardins; Don Schuster, Saskatchewan Systems Centre; C.L. Willman, Gouvernement des T.N.-O.; et J.C. Stranart, SPM Consultants. M. Don Mason, de la B.C. Systems Corporation, était absent lorsque fut prise la photo.



Au Canada, on mesure désormais la pression atmosphérique en kilopascals (kPa). Celle-ci varie entre 98.0 et 103.0 kPa, normalement. On ne peut la lire en quelques minutes sur un baromètre. Un changement dans la pression, indiqué par un mouvement progressif ascendant ou descendant de l'aiguille, est un facteur plus déterminant du temps qu'il fera.

Lisez dans le *Moniteur métrique* du mois prochain un reportage spécial sur la conversion des balances au détail dans les trois régions pilotes de Kamloops, C.-B., Peterborough, Ont., et Sherbrooke, Qué.



Commission du système métrique Canada / Metric Commission Canada

MONITEUR MÉTRIQUE

Publié par la Commission du système métrique Canada
Boîte 4000
Ottawa (Ontario)
K1S 5G8

Reproduction permise, avec mention de source.

Pour tous changements d'adresse, communiquer avec le chef du tirage.

Président: D.R.B. McArthur
Directeur exécutif: P.C. Boire
Rédactrice: Hélène Champagne
Rédactrice adjointe: Monique Campeau

Les auteurs des articles publiés dans le *Moniteur métrique* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions.

VOUS DÉMÉNAGEZ ? DITES-LE-NOUS

Nom

Nouvelle adresse

Code postal

COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE PORTANT VOTRE ANCIENNE ADRESSE

Postez à: Distribution, Moniteur métrique
Boîte postale 4000
Ottawa (Ontario)
K1S 5G8

Métrique ou pas, la partie reste la même

Par Bob Mellor

On a dit que ce serait "une page d'histoire" — et ce le fut peut-être — mais pour les Rough Riders d'Ottawa, le premier match métrique de football professionnel ne fut que renouer connaissance avec un vieil ami.

"Je n'y ai honnêtement pas vu de différence" affirme l'entraîneur en chef George Brancato à un groupe de journalistes et de commentateurs sportifs de l'est du pays qui ont été témoin de l'événement dans le cadre du camp d'entraînement de l'équipe de la LCF à Peterborough (Ontario).

Bien que de nombreuses équipes d'écoles secondaires dans diverses régions du pays jouent au football métrique depuis quelque temps, le match intra-équipe était une première pour les professionnels. Les recettes de ce match, qui ont dépassé les \$5 000, sont allées à des oeuvres de charité locales.

Le directeur gérant Jake Dunlap qui a décidé de tenter cette expérience affirme que "puisque tout se convertit au système métrique, nous avons pensé que ce serait l'occasion idéale de l'essayer".

"Nous voulions déterminer si le système métrique modifierait le jeu. Je n'ai pu voir aucun changement, en fait je fus surpris de constater que le champ métrique ressemble beaucoup à nos champs conventionnels."

Le plan du terrain métrique qui a été adopté par l'Association canadienne de football amateur prévoit des dimensions de 100 x 60 m. La largeur reste pour ainsi dire la même. La surface de jeu n'est plus courte que d'une longueur de ballon — à chaque extrémité du terrain et la ligne de 50 m devient la ligne du centre.

Ce terrain s'adapte facilement à tous les terrains existants, ce qui a surpris les préposés du département des parcs et loisirs de Peterborough qui ont tracé les lignes sur le terrain de l'école secondaire Thomas A. Stewart où avait lieu la partie. Ils ont surtout été surpris par le fait qu'il n'ont même pas eu à déplacer les poteaux des buts.

Jusqu'à présent, la Ligue canadienne de football a été quelque peu réticente à examiner la

conversion au système métrique du sport. Le Commissaire Jake Gaudaur craignait que la conversion n'altère le cachet unique du football canadien.

Gaudaur craignait en particulier que la distance de 10 m requise pour un premier essai — une enjambée de plus pour le porteur du ballon — ne donne du poids aux arguments de certains groupes qui préconisent les quatre essais. Il a toujours cru que le football canadien doit conserver ses trois essais afin de demeurer excitant pour le spectateur.

Le commissaire n'a pas à s'inquiéter suite à la partie de Peterborough. Afin d'étudier cet aspect de la conversion du football, le match intra-équipe a conservé le système des trois essais en première demie et adopté le système des quatre essais en deuxième demie.

Presque personne n'a aimé le système des quatre essais.

"La différence de longueur entre les mètres et les verges est si petite que cela n'a pas réellement d'effets sur la façon dont on joue", déclare l'entraîneur Brancato.

"Les quatre essais ralentissent vraiment les choses. Le football canadien est spectaculaire en raison de l'échange constant du contrôle. Il faut avancer rapidement ou remettre le ballon à l'équipe adverse et c'est cela qui rend ce sport beaucoup plus intéressant."

Le quart-arrière Condredge Holloway, un diplômé de l'université du Tennessee qui a grandi avec le football à quatre essais aux États-Unis et qui joue depuis quatre ans dans la LCF, est du même avis que Brancato.

Il dit qu'avec les quatre essais c'est ennuyant, lent... et que c'est en quelque sorte tricher.

Toutefois, les Canadiens qui jouent au football en tant qu'amateurs sont indécis. Les ligues d'écoles secondaires à St. Catharines et à Mississauga qui jouent au football métrique depuis deux saisons utilisent quatre essais.

L'Ontario Colleges Football League qui a annoncé son intention d'adopter le football métrique



M. Bob Mellor, expert-conseil dans le domaine des sports pour la CSMC, explique, lors de la dernière réunion de la CSMC à Toronto, combien minime est la différence entre les anciennes et les nouvelles dimensions d'un terrain de football.

en 1979 favorise le jeu à trois essais. Une importante expérience au niveau universitaire sera tentée le 8 septembre entre les universités St. Mary's et Concordia. Comme l'expérience des Rough Riders, il y aura une demie à trois essais et l'autre à quatre essais.

L'Association canadienne de football amateur qui a adopté le champ de 100 x 60 m dans le cadre de son plan officiel de conversion au système métrique lors de sa réunion annuelle de 1979 a mis la question des essais de côté, en attendant que les résultats d'une étude statistique faite cette année soient connus.

Entre-temps la réaction de la presse à l'expérience des Rough Riders, dont le pointage final fut 27 à 0 pour la moitié du camp d'entraînement, reflète les opinions des participants.

Selon Tom Casey du Ottawa Citizen, "Pour les Rough Riders on aurait dit qu'il s'agissait de verges. Leur initiation au football métrique par l'entremise du match intra-équipe, correspondant aux débuts du football professionnel métrique, n'a eu que très peu de répercussions."

L'Ottawa Journal a peut-être fait le commentaire le plus à propos:

"Le football professionnel a fait la connaissance samedi du système métrique et cela semble être passé inaperçu."

M. Mellor est rédacteur indépendant et expert-conseil dans le domaine des sports pour plusieurs associations canadiennes.

Quelques commentaires des Rough Riders



Photo Penny Tennenhouse

"Surpris de constater le peu de différence" — Jake Dunlap, gérant



Photo Ottawa Citizen

"N'a pas d'effet sur le jeu" — George Brancato, entraîneur

Le terrain métrique

Un terrain de football métrique de 100 m x 60 m s'adapte facilement à tous les terrains conventionnels. La largeur est presque la même. La surface de jeu est plus courte d'environ la longueur d'un ballon de football à chaque extrémité. Les zones de but, de 20 m chacune, sont légèrement plus courtes, soit d'environ deux enjambées. Les poteaux des buts ne changent pas.

Pour obtenir un premier essai en 10 m, il faut faire à peu près une enjambée de plus.

Les règlements

Les règlements fondamentaux du football canadien restent les mêmes, à l'exception des petites différences suivantes:

- Une équipe doit franchir 10 m en trois essais pour obtenir un premier essai.
- Le botté d'envoi est fait de la ligne de 40 m.
- Une transformation sera tentée au plus près à la ligne de 5 m.
- Après un simple, la remise en jeu se fait à la ligne de 30 m.
- Après un placement, l'équipe qui a marqué peut botter le ballon de la ligne de 40 m, ou encore l'équipe adverse peut choisir de remettre en jeu ou de botter de sa ligne de 30 m.
- Après un touché de sûreté, l'équipe contre laquelle le touché est marqué bottera de la ligne de 30 m.
- Lors d'un retour de botté, le receveur doit avoir une protection circulaire de 5 m.
- A la ligne de mêlée, les équipes doivent se placer à un mètre l'une de l'autre.
- Les pénalités seront de 5 m, 10 m, 15 m et 20 m.

(Ce plan de conversion au système métrique est recommandé par l'Association canadienne de football amateur.)

Le football canadien

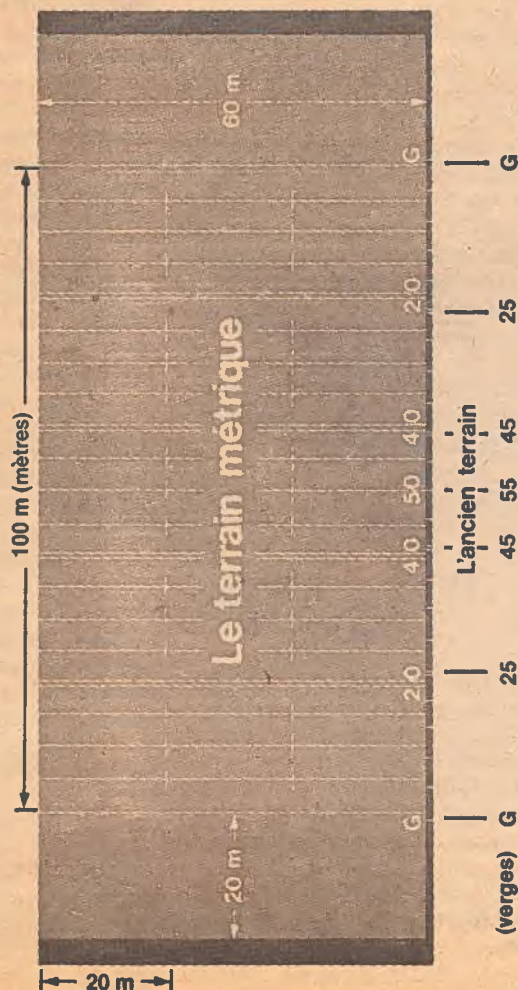


Photo Ottawa Citizen

"Les lignes étaient aussi loin l'une de l'autre" — Condredge Holloway, quart arrière



Photo Penny Tennenhouse

"Il s'agit quand même de transporter le ballon le plus loin possible" — Mike Murphy, arrière

Le plan 63.03, Boissons gazeuses, approuvé



Le plan sectoriel 63.03, Boissons gazeuses était approuvé par la Commission du système métrique Canada à Charlottetown en juin. De gauche à droite (première rangée) : Loric Haig, Pop Shoppe, co-président du Comité sectoriel 63.03; Tibor Gregor, directeur exécutif de la Canada Soft Drink Association, président du Comité sectoriel 63.03; Sinclair Volk, directeur des plans des industries et services, CSMC; (Deuxième rangée) Doug Mercer, gérant de plans sectoriels, CSMC; Ranjam Banerjee, gérant de planification, CSMC.

L'industrie des boissons gazeuses métriques en 1981

La Commission du système métrique Canada est heureuse d'annoncer l'approbation du plan de conversion de l'industrie canadienne des boissons gazeuses. Le plan a été approuvé lors d'une réunion à Charlottetown (I.-P.-É.) le 1979-06-26.

Le comité sectoriel sur les boissons gazeuses qui a recommandé le plan est composé de membres de l'Association canadienne de boissons gazeuses et d'embouteilleurs indépendants. L'Association représente 168 fabricants et distributeurs de boissons gazeuses, ce qui englobe au delà de 90% de toutes les boissons gazeuses fabriquées et vendues au Canada. Le comité sectoriel compte, en outre, des représentants du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations et de tous les secteurs connexes de l'industrie.

Le plan sectoriel prévoit la conversion au système métrique de l'industrie des boissons gazeuses d'ici décembre 1981. Le plan recommande l'adoption de formats métriques arrondis pour les boissons gazeuses vendues dans des bouteilles. La plupart des boissons gazeuses vendues en bouteilles seront dans l'un des cinq formats suivants: 200 mL,

300 mL, 750 mL, 1 L et 1.5 L. Une conversion arithmétique a été adoptée pour les boissons gazeuses vendues dans des canettes. Il n'y a qu'un format de canettes à l'heure actuelle, soit le 284 mL et pour des raisons économiques, il a été décidé de conserver ce format.

En 1972, l'industrie des boissons gazeuses a accepté certains formats métriques "arrondis" pour les bouteilles de boissons gazeuses. La bouteille de 200 mL a remplacé l'ancien format impérial de 6,5 onces, le 300 mL le 10 onces et le 750 mL le 26 onces. Comme vous pouvez le constater, le consommateur en a un petit peu plus pour son argent avec chacun des nouveaux formats.

La prochaine étape pour les compagnies a été de reconcevoir les bouteilles afin qu'elles puissent contenir les quelques millilitres de plus sans changer leurs moules, avec un minimum de modifications et à un coût minimal.

Afin de réaliser cela, certaines bouteilles furent reconçues sans modifications à l'extérieur ou au niveau de remplissage. Cela permit aux embouteilleurs et aux usines qui utilisent de l'équipement pour pré-mélanges d'introduire les bouteilles de verre à leur

stock de formats impériaux sans encourir de dépenses en changeant des parties de la ligne d'embouteillage et d'utiliser les deux types de bouteilles en même temps. Cela fut fait en enlevant un peu de verre de l'intérieur de la bouteille tout en lui conservant sa résistance et en respectant les limites de sécurité imposées par le Conseil canadien des fabricants de contenants de verre.

Dans le cas des quelques bouteilles remplies par postmélange où les lignes de production doivent être exclusivement impériales ou métriques, il est nécessaire de trier manuellement les bouteilles. Cette opération a été facilitée en faisant coïncider l'introduction des bouteilles métriques avec une modification de conception à l'étiquette ACL. Le trieur peut facilement identifier les bouteilles métriques.

Les canettes de boissons gazeuses ne changeront pas de format parce que les modifications devant être apportées à l'équipement pour produire une canette de 300 mL sont trop importantes et coûteuses. La canette contiendra 284 mL ce qui est une conversion arithmétique de 10 onces.

L'industrie des boissons gazeuses a réussi à adopter le système métrique en faisant une conversion aux formats métriques sans coût ou à coût minime pour les embouteilleurs et les compagnies. On a fait état de quelques malheureux accidents où les bouteilles de 1,5 L explosaient lorsqu'elles tombaient sur une surface dure et le ministère de la Consommation et des Corporations fait présentement enquête à ce sujet.

3 mm

Une légère ondée. Assez pour humecter la poussière sur les routes mais non pour décourager les enfants de jouer à l'extérieur ou forcer les golfeurs à quitter le terrain.

1973-12 Installation du nouvel équipement métrique

1973-12 Amorce de la commercialisation des produits en unités métriques

1974-04 Début de la mise en application des programmes de sensibilisation du public

1977-04 Recensement des règlements provinciaux et début de l'implantation

1979-06 Approbation du Plan de conversion au système métrique par la CSMC

1979-10 Obtention du matériel et des approvisionnements métriques

1981-12 Modification des systèmes de gestion

1981-12 Fabrication de tous les produits en unités SI

La plupart de ces événements clés sont déjà réalisés.

La Commission du système métrique Canada a approuvé le plan sectoriel 63.03, Boissons gazeuses, au cours de sa dernière réunion qui avait lieu à Charlottetown le 1979-06-26, ce qui porte à 85 le nombre de plans approuvés. Au total il y a présentement 100 plans. De nombreux autres sont en voie de préparation et presque terminés.

Ces plans sectoriels sont le fruit d'un effort commun des membres des comités sectoriels, qui sont tous des représentants bénévoles de diverses industries et organisations.

Lorsque les comités sectoriels terminent leur plan de conversion, ils le soumettent à l'approbation de leur comité directeur respectif. Celui-ci présente ensuite chaque plan à la Commission du système métrique Canada afin de le faire examiner et approuver. Une fois approuvés, les plans sont publiés et mis à la disposition de toutes les organisations intéressées afin de leur servir de guide lors de l'établissement de leur propre programme de conversion.

Commentaires de Stat Can

M. Jack MacKinnon, coordonnateur de la conversion au système métrique à Statistique Canada, a récemment commenté les effets de la conversion dans le secteur des aliments au détail. Voici les faits saillants de ses commentaires.

Il y a lieu tout d'abord de remarquer que Statistique Canada n'est pas spécialement chargée de suivre les effets de la conversion au système métrique sur les prix à la consommation. Cependant, les cas apparents de profits abusifs lors de la conversion de produits au système métrique font, si je ne me trompe, l'objet d'enquêtes de la part de la Commission du système métrique Canada et du ministère de la Consommation et des Corporations.

De nombreuses raisons allant des fluctuations des cours mondiaux jusqu'aux réclames faites dans les supermarchés concurrents peuvent intervenir dans la hausse ou la baisse de l'indice des prix à la consommation d'un produit donné, dans le cadre général de l'inflation caractérisée par la montée des coûts et l'accroissement de la demande que nous connaissons au Canada depuis plusieurs années. Vous trouverez ci-jointes les observations du chef de notre Section des prix à la consommation relativement aux changements survenus en 1977 et 1978 dans les prix des produits qui ont été convertis au système métrique. Elles n'indiquent nulle part que la conversion au système métrique ait été la cause du mouvement des prix.

Le fabricant, le grossiste et le détaillant ont tendance à faire retomber sur le consommateur leurs hausses de coûts. Cependant, le changement d'un cartonage du format d'une pinte à celui d'un litre, ou du poids d'une livre à celui de 500 g n'entraîne pas de frais supplémentaires pour le fabricant d'emballages, ni par conséquent pour le consommateur, si ce n'est les frais de reconception, qui sont peu élevés et d'ailleurs étalés sur des millions de produits. En dehors de toute conversion, beaucoup de produits subissent de toute façon des modifications d'emballage ayant pour but de renouveler le message publicitaire. Pour cette raison, le fabricant qui désire rester maître de ses coûts, donc compétitif, aura intérêt à faire coïncider l'adoption des emballages métriques avec les changements qui s'imposaient pour d'autres raisons.

Il est à signaler que l'industrie canadienne ne rebute pas les récipients réutilisables de contenance impériale, par exemple les bouteilles d'eau gazeuse et les bouteilles de lait: elle les utilise pendant l'introduction graduelle des formats métriques. Elle n'a donc pas de frais supplémentaires à supporter dans ce cas. En ce qui concerne les biens d'équipement, la méthode suivie jusqu'ici par l'industrie, comme il était prévu, consiste généralement à maintenir en service les machines impériales et à les remplacer, après

usure normale, par leur équivalent métrique. Cette solution est de nature à supprimer ou tout au moins à réduire au minimum les frais fixes de la conversion au système métrique pour l'industrie, évitant ainsi qu'ils ne viennent augmenter les coûts des produits vendus aux clients.

En résumé, je dirai que l'observation "jusqu'ici l'impact semble minimal" faite par le directeur adjoint, prix de détail et coût de la vie, de notre Division des prix, 1979-08-20, au sujet des effets de la conversion au système métrique sur l'indice des prix à la consommation est toujours valable.

Voici quelques observations du chef de la section des prix à la consommation, Division des prix, Statistique Canada, sur l'évolution en 1977 et 1978 des prix des articles de l'Indice des Prix à la Consommation qui se vendent par quantités métriques.

Crème glacée

Les mouvements sont très erratiques et fortement influencés par les réclames.

Céréales de table prêtes à consommer

L'augmentation de juillet 1978 traduit une hausse de coûts due à la situation de l'approvisionnement en blé d'hiver.

Beurre d'arachides

Les hausses de juillet et août 1978 sont dues au coût élevé des arachides et à la dépréciation du dollar canadien.

Dentifrice et hygiène buccale

Les augmentations survenues depuis septembre 1978 résultent des hausses du coût des ingrédients, du transport et de l'emballage.

Lait entier de consommation

Les augmentations d'octobre et de décembre 1978 résultent des relèvements de prix accordés aux agriculteurs par les offices laitiers provinciaux. En octobre 1978, hausses en Ontario et en Alberta; en décembre 1978, en Saskatchewan et au Québec.

Confiseries consommées à la maison

Hausse générale survenue dans le prix des tablettes de chocolat en décembre 1977 et janvier 1978.

Produits de lustrage — cirage des meubles et parquets

Augmentations générales dues à la hausse des prix pétroliers.

Boissons gazeuses consommées à la maison

Tenue des prix influencée par les guerres de prix entre grands concurrents.

Casse-croûte

Les hausses survenues après mai 1977 traduisent l'augmentation du prix de la pomme de terre.

Sucre

Les mouvements traduisent la situation internationale du sucre.

Événements clés de 63.03

Au cours de l'implantation de ce plan sectoriel, il y a un certain nombre d'événements clés qui servent de points de repère à l'avancement de la conversion au système métrique du secteur. Ces événements clés sont les suivants:

1972-09- Identification de la politique et de la stratégie en matière de conversion

1972-12- Début de la révision des méthodes de conception et d'ingénierie

1973-03 Identification et modification des normes

1973-03- Identification des lois et règlements fédéraux touchés par la conversion

1973-04- Obtention du consensus de l'industrie quant aux formats préférés

1973-10 Publication du Guide sectoriel des unités SI

1973-12 Début de la production au complet en unités métriques page 4

Le secteur des mines métrique en 1981

Résumé du plan 4.01

Objectifs

- L'objectif premier du secteur 4.01 (Mines) est d'établir un moyen par lequel les opérations à l'extérieur du secteur se feront en grande partie en unités SI au début de 1981 et seront synchronisées avec celles des autres secteurs de l'économie afin de réduire au minimum le coût de conversion de l'industrie.
- Un objectif secondaire est de fournir des lignes directrices aux entreprises individuelles pour les aider à planifier leur conversion interne.

Politique

- Dans la mesure du possible, laisser à la discrétion de chaque entreprise les décisions concernant la conversion, mais coordonner toutes les activités dans lesquelles une entreprise doit communiquer avec une autre entreprise ou avec le gouvernement.
- Réduction au minimum de la période durant laquelle on utilisera les deux systèmes de mesure.
- La période de temps pour l'exécution du plan est courte et il a donc été décidé de ne pas faire état des modifications aux biens d'équipement. De telles modifications se feront sur une base normale de remplacement, seront laissées à la discrétion des dirigeants de chaque société et seront déterminées par le secteur de la fabrication et de la production des approvisionnements.

Événements clés

Formation

Organiser un séminaire sur le système métrique. 1977-10
Mener des programmes de sensibilisation des employés. 1977-10

Unités de mesure

Publier la première ébauche du guide sectoriel des unités SI de l'industrie minière et métallurgique. 1977-12

Législation

Commencer à recevoir les priorités 1978-01

Conception et ingénierie

Commencer à réviser les normes et pratiques en vue des projets en voie de développement. 1978-01

Normes

Toutes les normes comportant des mesures particulières à l'industrie doivent être converties. 1979-06

Le secteur est en mesure de fonctionner en unités SI dans ses opérations extérieures. 1981-01

Associations

L'Association minière du Canada
350, rue Sparks, Bureau 705
Ottawa (Ontario) K1R 7S8

The Coal Association of Canada
Trois, Place Calgary
355, 4e Avenue S.O.
Calgary (Alberta) T2P 0H9

The Mining Association of British Columbia
104 - 1075, rue Melville
Vancouver (C.-B.) V6E 0H9

Saskatchewan Mining Association
730, Tour Avord
Regina (Saskatchewan) S4P 0R7

The Mining Association of Manitoba Inc.
405 - Un, Lakeview Square
155, rue Carlton
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Ontario Mining Association
10e étage, 199, rue Bay
Toronto (Ontario) M5J 1L4

Canadian Copper & Brass Development Association
1612 - 55, rue York
Toronto (Ontario) M5J 1R7

Canadian Diamond Drilling Association
Bureau 719, 74, rue Victoria
Toronto (Ontario) M5C 2A5

Prospectors and Developers Association
406 - 25 ouest, rue Adélaïde
Toronto (Ontario) M5H 1N3

British Columbia & Yukon Chamber of Mines
840 ouest, rue Hastings
Vancouver (C.-B.) V6E 2W4

Chamber of Mines of Eastern British Columbia
371, rue Baker
Nelson (C.-B.) V1L 4H6

Alberta, Northwest Chamber, Mines-Oil Resources
10009, 105e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 1C8

Association des mines d'amiante du Québec
Bureau 320, 580 est, Grande-Allée
Québec (Québec) G1R 2B5

L'Association des mines de métaux du Québec Inc.
Bureau 704, 2, Place Québec
Québec (Québec) G1R 2B5

Ce mémoire a été présenté par M. N. Collison, P. Eng., de la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson Ltée lors de la conférence des ministres responsables des mines qui a eu lieu en septembre 1978 à Toronto. M. Collison est le président du sous-comité de la législation du Secteur 4.01 - Mines.

En raison de l'adoption du SI par l'industrie minière au Canada à compter de janvier 1981, les divers corps législatifs ont l'occasion de normaliser leurs lois et règlements.

Bien que chaque organisme provincial ait un domaine d'intérêt propre et distinct, le processus de conversion offre l'occasion de normaliser à la fois les unités utilisées et les quantités mesurées. Il faut étudier les aspects de sécurité et l'intention de chaque article de la loi.

En raison de la collaboration reçue des divers gouvernements provinciaux, ce sous-comité, en revoyant les mesures législatives proposées, considère que les points suivants méritent d'être étudiés pour la préparation de la dernière ébauche des lois et règlements touchés par l'adoption et l'application du SI dans l'industrie minière canadienne.

- Adopter les règles d'utilisation du SI.
- Procéder à une conversion fondamentale là où cela est possible.
- Assurer, dans la mesure du possible, l'uniformité à l'échelle nationale des quantités et unités converties.
- Inclure une clause des droits acquis dans la version SI des lois et règlements.
- Prendre en considération la date-cible de conversion de l'industrie, soit le 1^{er} janvier 1981, en déterminant la date d'entrée en vigueur des lois métriques.
- N'utiliser que les unités SI. Ne pas utiliser des unités jumelées.

Les commentaires sur les points un à quatre se trouvent dans les lettres du 26 juin et du 18 juillet 1978 que ce sous-comité adressait aux divers responsables provinciaux et fédéraux. Voici un dernier commentaire ayant trait à l'avantage d'uniformiser les lois et règlements. Les mineurs, le personnel technique et les entrepreneurs se déplacent partout au pays. L'uniformité réduit au minimum les risques d'erreurs et d'accidents. Si les règles et méthodes recommandées dans le guide métrique sont suivies, il en résultera une plus grande uniformité et

Législation

une meilleure compréhension des lois et règlements convertis.

Le Guide métrique des industries minière et métallurgique canadiennes préparé par le Comité sectoriel 4.01 (mines) de la Commission du système métrique Canada et publié par l'Association minière du Canada a été préparé en vue d'aider à faire ces changements et à promouvoir l'utilisation uniforme et exacte du SI. Le Secteur 4.01 comprend les mines, la fonte et l'affinage de métaux et de minéraux et leur exploitation, à l'exception de l'aluminium qui fait partie du Secteur 4.05. De nombreuses entreprises et universités ont participé activement aux activités de même que les associations minière et charbonnière du Canada et la Commission du système métrique Canada. Ce guide métrique sera un outil utile à la fois dans le processus de conversion et pour la normalisation.



Ce dépliant présente un résumé du plan de conversion au système métrique du comité sectoriel représentant l'industrie minière du Canada et les organismes gouvernementaux pertinents. Après avoir été accepté par un comité directeur représentant les secteurs connexes, le plan a été approuvé par la Commission du système métrique Canada pour fin de publication. Si vous désirez vous procurer un exemplaire de ce dépliant, prière de communiquer avec:

La Commission du système métrique Canada
Boîte 4000
Ottawa K1S 5G8.

Pour bon nombre de personnes, ce dépliant constituera une source d'information suffisante sur le plan sectoriel et les événements clés qui y figurent. Les organismes groupés dans le secteur ainsi que ceux qui font partie des secteurs connexes peuvent obtenir la documentation complète du plan en s'adressant à leur association. Les autres personnes devront adresser leur demande, sur le papier à correspondance officielle de leur organisation, au:

Gérant de plans sectoriels
Comité sectoriel 4.01
Commission du système métrique Canada
235, rue Queen, Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Prochaines réunions

1979-07-10 Comité sectoriel 3.06 & 11	St-Jean
07-11 Comité sectoriel 61.08	Winnipeg
07-16 Sous-comité 61.05	Minneapolis
07-17 Comité sectoriel 1.04	Calgary
07-02 Comité sectoriel 63.01	Montréal
07-24 Comité sectoriel 1.02	Montréal
08-09 Sous-comités 2.08/2.09 (le suivi)	Toronto
08-09 Comité sectoriel 63.01	A être déterminé
08-15 Comité sectoriel 61.03	Toronto

Expositions

1979-07-06/15 Stampede de Calgary	Calgary
07-19/29 Jours du Klondike	Edmonton

Dates cibles

Juillet

Secteur 3.10, Groupe de travail chargé des balances dans le commerce des aliments au détail
Début de la conversion des balances dans les trois premières zones de marché: Peterborough (Ont.), Sherbrooke (Qué.), et Kamloops (C.-B.). (Conversion complétée à Kamloops le 1979-07-31).

Secteur 7.49, Maroquinerie
Conversion du secteur au SI

Secteur 8.45, Industrie du papier et industries connexes, impression et édition
Dès le 1979-07-01, les moulins à papier recevront toutes les matières premières en unités métriques.

Août

Secteur 3.10, Groupe de travail chargé des balances dans le commerce des aliments au détail
La conversion sera complétée le 1979-08-31 dans les deux zones de marché suivantes: Peterborough et Sherbrooke.



Le sous-comité des unités du Secteur 4.01 (Mines) a publié et distribué le *Guide métrique des industries minière et métallurgique canadiennes*. Ce recueil exhaustif vise à fournir à l'industrie minière une base uniforme pour l'adoption du système métrique. Ce guide aidera à la conversion au système métrique et favorisera l'utilisation uniforme du SI dans les opérations d'extraction, de broyage, de fonte et d'affinage au Canada. Le guide est disponible en français ou en anglais au coût de \$3,50 à l'adresse suivante:

Association minière du Canada
Pièce 705
350, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1R 7S8

Cadres et portes métriques

L'Association des manufacturiers canadiens de cadres et de portes en acier, à la suite d'une réunion nationale qui a eu lieu le 1979-04-09, a le plaisir d'annoncer que l'on peut se procurer auprès de tous ses membres, des cadres et des portes en acier en unités métriques fondamentales.

De plus, l'Association a rédigé un *Guide canadien de conversion métrique pour les cadres et les portes en acier* dans lequel figurent les dimensions et les grandeurs recommandées pour la construction modulaire métrique. Ce guide devrait aider à éliminer les problèmes d'agencement des cadres et des portes en acier aux autres éléments muraux modulaires qui sont fabriqués en unités métriques.

Le mille n'attire plus

(De la page 2)

phie. Passons maintenant au côté pratique des courses métriques.

Dans le domaine des courses attelées, seules les distances nous intéressent. Nous pouvons les convertir arithmétiquement ou fondamentalement.

La conversion arithmétique se fait facilement. Il suffit de prendre le mille et de l'appeler le 1609 m et rien ne change sauf le nom. Très simple n'est-ce pas? Ou, nous pouvons le convertir fondamentalement — l'arrondir par exemple au 100 mètres, 1600 m, 1700, 1800, 1200, peu importe.

Selon moi, bien que la conversion fondamentale présente un peu plus de difficultés, elle est de beaucoup préférable. C'est elle qui nous éloignera du mille et qui nous fera accepter un changement controversé mais sain. Simple-ment changer le nom de ce que nous avons déjà n'apportera rien de neuf.

Il faudra certainement modifier les points de départ. Une course de 1600 m compte environ 30 pieds de moins qu'un mille; en temps, cela fait 0,4 ou 0,5 s. Les fiches d'élevage devront être modifiées et il faudra déterminer de quelle façon les catalogues de vente seront imprimés, mais ce n'est pas tellement difficile à faire.

J'ai beau essayer, je ne trouve plus rien d'intéressant au mille. C'est ennuyeux — dix fois chaque soir à la plupart des pistes: c'est toujours la même chose. De nombreuses pistes ont tenté des expériences avec des distances inusitées — le Parc Connaught, qui a une piste d'un demi-mille, a des courses de 3/4 de mille une ou deux fois par soir; Rideau Carleton, une piste de 5/8 de mille, a des courses de cette distance une ou deux fois par soir — cela n'a aucun effet sur les paris. Naturellement, une distance plus courte avantage les chevaux plus faibles. Il y a toutes sortes de chevaux qui ont de la difficulté à courir le mille en 2:10 min, mais qui peuvent courir 3/4 de mille en 1:34 min et 5/8 de mille en 2 min.

Qu'advient-il du mille en 2 min? Ce mille magique, cette marque d'excellence, cette surprenante performance qui remplit les pistes de courses et qui fait bondir les amateurs de courses? Eh bien, les amateurs viennent-ils en grand nombre dans l'espoir de voir le mille couru en 2 min? Et applaudissent-ils follement s'ils en voient un?

Pas à Montréal où Governor Skipper et certains des meilleurs chevaux au monde n'ont attiré que 11 000 personnes au défi Blue Bonnet l'année dernière. Ni à Hamilton où seulement 3 500 personnes sont venues voir ce même Governor Skipper lors de la Coupe de la Confédération l'année dernière. Et pas à Toronto, où une course avec des chevaux peu connus s'est récemment faite en 1:58:3 min. Personne dans la foule n'a même applaudi poliment et l'annonceur s'est contenté de mentionner le fait. Alors pourquoi le mille — le mille magique? Je soutiens qu'il n'est plus un centre d'attraction. Il est temps de changer!

La façon d'opérer ce changement et la rapidité avec laquelle nous le ferons dépend de la position que nous voulons adopter.

Visons-nous le marché des jeunes? Changeons donc maintenant — le plus tôt sera le mieux. Avez-vous vu les jeux du Commonwealth à Edmonton? Ils étaient métriques et s'adressaient aux jeunes.

Voulons-nous attirer l'ensemble du marché — la classe ouvrière? La plupart de ces gens utilisent déjà le système métrique dans le cadre de leur travail. S'ils travaillent dans une usine de montage

d'automobiles, dans une industrie manufacturière, dans une épicerie, ils travaillent presque tous avec le système métrique.

Et les jockeys? Comment opérer le changement tout en maintenant leur intérêt? Le principal élément de la course du point de vue du jockey, c'est le propriétaire — et la plupart des propriétaires veulent des gagnants. Ils ne s'occupent pas de l'élevage et par conséquent, les temps réalisés, les distances parcourues sont relativement sans importance pour eux. Je ne crois pas que la plupart des propriétaires auront de la difficulté à s'habituer.

Les entraîneurs? Je ne prévois pas de problèmes — en supposant que la majorité des courses soient de 1600 m, la différence n'est que de 0,4 à 0,6 s. Il faudra qu'ils entraînent leurs chevaux pour le 1700 mètres ou le 1800 m, mais comme il a déjà été mentionné, plusieurs d'entre eux les entraînent déjà pour des distances spéciales. De toute façon, avez-vous déjà vu un cheval courir exactement un mille? À moins qu'il ne parte de la barrière et qu'il longe toujours la clôture, il parcourra plus d'un mille. Donc, pas de problèmes pour les entraîneurs.

Les éleveurs? Certains des plus importants pourraient s'y opposer. Un éleveur bien connu a dit que la conversion ne causerait que de la confusion et si tel est le cas, il faut se demander comment ce genre d'éleveur a pu connaître le succès malgré des changements comme la barrière de départ mobile, des courses le soir, etc.

Toutefois, pour ces gens-là, des tables de conversion existent et ils peuvent continuer à convertir les temps selon l'échelle du mille. Je crois toutefois qu'il ne faut pas laisser les protestations de quelques éleveurs nous faire manquer la course, parce qu'en se convertissant on veut répondre aux désirs du public — les personnes qui paient nos factures y compris celles des éleveurs.

Dans les courses de pur-sang, les amateurs semblent s'habituer rapidement aux différentes distances et aux différentes surfaces. A Woodbine, il y a des distances "approximatives" et les amateurs n'ont pas de difficulté à parier en fonction des performances antérieures, ce qui comprend "environ 1 mille depuis 70 ans" à Woodbine et 1 1/8 mille sur l'herbe à Belmont. Je crois que les amateurs de courses attelées sont aussi intelligents que les amateurs de courses de pur-sang.

Je crois que les Canadiens ou les Américains sont tout aussi intelligents que les Australiens qui ont adopté le système métrique du jour au lendemain pratiquement sans problèmes.

Nous devons redonner de la vie aux courses attelées et en refaire l'image. Il ne faut pas que le système métrique nous soit imposé par une loi.

La conversion au système métrique est inévitable. Il faut donc en voir les avantages. Ça ne sert à rien de s'inquiéter des inconvénients.

Un de mes désirs les plus chers est de pouvoir aller dans un bar sans entendre une conversation comme celle-ci: "Un tel a volé la première place à mon cheval dans la huitième course ce soir". Ce que je préférerais entendre, c'est: "Il a été battu au 1600 m, mais il gagnait du terrain à la fin. Je parierai sur lui la première fois qu'il participera au 1700 m."

Le système métrique peut transformer notre sport.

"Le mille n'attire plus personne, il est temps de changer."

Le bureau d'information de T.-N. au service des entreprises

Le dernier arrivé à la Division de la conversion au système métrique et des normes de Terre-Neuve est M. David J. Walsh, agent de conversion au système métrique. David, qui revient d'Ottawa, où il a reçu une formation au métrique à la Commission du système métrique Canada, se joint à M^{lle} Judith Kelsey, agent de conversion au système métrique et des normes, au Centre d'information métrique de Terre-Neuve.



Photo Hélène Champagne

David Walsh

Le but premier de ce centre, selon une entente fédérale-provinciale, est de fournir des renseignements et de répondre à des demandes d'entreprises et d'organisations engagées directement dans le processus économique.

Dans plusieurs cas, de vastes distances séparent les communautés de Terre-Neuve en raison de l'étendue de la région géographique que sont Terre-Neuve et le Labrador (plus grande que la superficie globale des trois autres provinces de l'Atlantique) et de sa faible population. Par conséquent, un étalage métrique visite de temps à autre ces agglomérations qui n'ont pas accès au Centre d'information de St-Jean.

"J'ai été passablement occupé", souligne David. "J'ai passé pas mal de temps à répondre à des questions sur la construction, les programmes d'assistance à la conversion des outils et à répondre à des demandes générales de renseignements sur le système métrique."

"Lorsque je rencontre des gens et qu'ils apprennent que je travaille pour la division métrique provinciale, je dois habituellement répondre à un déluge de questions. J'ai constaté qu'il était facile d'entreprendre une conversation

juste à mentionner où je travaille. Les gens ont toujours de nombreuses questions et des commentaires."

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur la conversion au SI à Terre-Neuve, n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec David ou Judith au Centre, lequel est situé, avec les ministères de la Consommation et de l'Environnement au Elizabeth Towers, avenue Elizabeth, St-Jean (Terre-Neuve), ou composez le 737-3527.



Photo Hélène Champagne

Ce bambin semble un peu inquiet alors que Michel Chapdelaine, le responsable du kiosque sur les mensurations du corps humain, prend ses mesures au stand d'information de la CSMC à Shawinigan cet hiver.

500 g
steak pour deux

Commission du système métrique Canada / Metric Commission Canada

Grandeur nature

Maitriser le mètre

Si vous désirez vous procurer un exemplaire de cette affiche, prière d'écrire à la Commission du système métrique Canada, Boîte 4000, Ottawa, K1S 5G8.